

220C5450

FR0013399474-OP024-AS14

16 décembre 2020

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

GENKYOTEX (Euronext Paris)
--

- 1 - Euronext a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 15 décembre 2020, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société de droit suédois Calliditas Therapeutics AB (publ) visant les actions de la société GENKYOTEX¹, elle a reçu en dépôt 2 885 161 actions.

A la clôture de l'offre publique, la société Calliditas Therapeutics AB (publ) détient 10 168 343 actions GENKYOTEX représentant autant de droits de vote, soit 86,64% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Calliditas Therapeutics (détention effective)	10 121 676	86,24
Calliditas Therapeutics (détention par assimilation ³)	46 667	0,40
Total	10 168 343	86,64

- 2 - Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext.

Il est rappelé que les droits à complément de prix auxquels ont le droit les actionnaires qui ont apportés leurs actions à l'offre publique centralisée sont décrits dans la note d'information de Calliditas Therapeutics AB (publ) et font l'objet d'une admission aux opérations d'Euroclear France (cf. notamment D&I 220C5122 du 24 novembre 2020 et avis Euronext Paris PAR_20201126_17294_EUR).

¹ Il est précisé que les actions GENKYOTEX sont admises aux négociations sur les marchés réglementés Euronext Paris et Euronext Brussels.

² Sur la base d'un capital composé de 11 736 174 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (étant précisé que la société GENKYOTEX autodétient 9 243 actions, soit 0,08% de son capital).

³ Détention par assimilation au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce. Il est rappelé que 46 667 actions GENKYOTEX (représentant 0,40% du capital de GENKYOTEX) émises au bénéfice de M. Elias Papatheodorou (directeur général de GENKYOTEX) sont indisponibles et ont fait l'objet d'un mécanisme de liquidité conclu entre M. Elias Papatheodorou et Calliditas Therapeutics AB (publ) aux mêmes conditions financières que la présente offre publique (cf. notamment D&I 220C5122 du 24 novembre 2020).